

République Française
Département du Puy-de-Dôme * Arrondissement de Thiers *
Canton des Monts du Livradois
Commune de SAINT-FLOUR-L'ÉTANG

Procès-Verbal du Conseil Municipal – PV 2026 09

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Flour-l'Étang, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Christophe DOS SANTOS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2026

Nombre de conseillers : en exercice : 11 - présents : 11 - votants : 11

PRÉSENTS : Christophe DOS SANTOS, Ornella BEAUSEROY, Patrick KRIN, Christine LAROYE, Alexandre SALAGNAC, Magali DUGAND, Eric WAETERS, Michaëlle PLANAT, Johan PELISSON, André LEFEBVRE, Jennifer MOUSCARDÈS

ABSENTS : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Magali DUGAND

POUVOIRS : /

ORDRE DU JOUR :

- ECOCOM +3 - Végétalisation et désartificialisation des espaces publics
- Modalités de tarification des charges des locataires
- Emprunt court terme
- Questions diverses

Début de séance : 20 h 00

Validation du procès-verbal du conseil précédent à l'unanimité.

- ECOCOM +3 - Végétalisation et désartificialisation des espaces publics

Monsieur le Maire informe que le sujet n'est pas encore assez mûr, afin de pouvoir délibérer en ce sens. De ce fait, la subvention qui sera demandée ne rentrera pas dans le budget 2026 du Conseil Départemental, mais éventuellement sur celui de l'année 2027.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter cette décision.

- Modalités de tarification des charges des locataires

Monsieur le Maire signale à l'Assemblée qu'il est nécessaire de délibérer concernant la répartition des charges sur les 3 logements communaux, ainsi que l'école. Le projet est de faire régler la part de chacun, en fonction de sa consommation.

Monsieur le Maire propose une répartition des charges Toutes Taxes Comprises (T.T.C.) comme suit :

- Eau : abonnement et consommation
 - o Proportionnellement au relevé de consommation d'eau
- Assainissement : abonnement, redevance de la performance assainissement et consommation
 - o Proportionnellement au relevé de consommation d'eau
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
 - o Proportionnellement aux surfaces occupées

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider cette méthode de refacturation des charges.

- Emprunt court terme

Monsieur le Maire fait un point sur le Programme d'Aménagement du Bourg (PAB) concernant les travaux déjà réalisés.

La demande de subvention FIC 2026 du Département, pour la suite des travaux Permanente du 28/09/2026. La réunion de démarrage des travaux de la tranche B du lot 2 est prévue le 30/09/2026. La route des Carrières, quant à elle, sera réouverte à compter du 21/09/2026, par la mise en place d'un alternat (feux tricolores). La traverse du Bourg sera fermée depuis la mare (vers le parc de la mairie) jusqu'à l'école, seuls les riverains pourront passer.

Concernant les anomalies sur le revêtement du bas du bourg, la totalité détériorée sera reprise. Les déchets de rabotage seront conservés par la commune.

Au vu des travaux, la salle des fêtes sera indisponible pendant 3 semaines environ, éventuellement à Toussaint pour éviter que les associations ne soient trop pénalisées.

Le projet de cette délibération est donc de financer les derniers travaux du PAB, en réalisant un emprunt court terme du montant des subventions notifiées et non perçues, soit un emprunt de 205 000 ou 172 000 € sur 1 an.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'emprunter la somme de 172 000 € ou 205 000 €, selon les délais de réception de la notification du FIC 2026.

- Questions diverses

▪ *Ressources humaines*

Monsieur le Maire a présenté un nouveau projet de délibération concernant le régime indemnitaire (RIFSEEP). La modification proposée et validée à l'unanimité est d'augmenter le plafond annuel de l'IFSE à 9 000 € bruts pour le groupe B1. Cette future délibération sera transmise au Comité Social Territorial du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme, pour avis, avant de pouvoir être votée en Conseil Municipal.

▪ *Bâtiments communaux et petit patrimoine*

Alexandre SALAGNAC informe que, dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment école, il a fait appel à des sociétés réalisant des isolations. L'une d'elle a rendez-vous la semaine prochaine pour faire l'état des lieux de l'isolation présente dans les combles du bâtiment.

André LEFEBVRE demande pourquoi Alexandre SALAGNAC est seul à faire les recherches de devis. Il est rappelé que ce sont en priorité les référents des commissions qui sont responsables et donc ce sont eux qui gèrent les recherches d'informations, ensuite étudiées par les membres des commissions.

Alexandre SALAGNAC informe alors des prochaines dates fixées pour la réalisation de devis (isolation et changement des huisseries). André LEFEBVRE est invité à participer, s'il le souhaite.

Monsieur le Maire informe que le choix est d'écouter les locataires en profitant de l'audit pour commencer plus rapidement des travaux.

▪ *SIVOS*

Le syndicat, de son propre fait, a avancé la date de facturation de la participation des communes, du fait d'un manque de trésorerie.

La question se pose toujours de faire intervenir la cuisine centrale de Montluçon, qui engendre notamment des frais de livraison plus onéreux.

La prochaine réunion est prévue jeudi 17 septembre.

Cette année, la commission CCAS a décidé de modifier le colis des aînés. L'idée est d'obtenir un colis contenant des produits locaux, plus diversifiés et plus personnels. Des artisans et commerçants du secteur de Thiers Dore et Montagne sont sollicités. Le budget par colis pourra être un peu plus élevé que les années précédentes. De plus, il est proposé d'offrir des colis pour les naissances d'enfants de la commune.

▪ *Communication*

André LEFEBVRE rapporte que des habitants ont demandé à ce que l'ordre du jour des réunions du Conseil Municipal soit inscrit sur Panneau Pocket et le site Internet de la commune.

▪ *Bibliothèque*

La réunion organisée par la commission bibliothèque, avec le soutien de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne – via Marion RINGOT – s'est déroulée avec l'ensemble des bénévoles (anciens et nouveaux) dans les locaux de la mairie. Cette rencontre était notamment l'occasion de présenter le réseau des médiathèques du Fil aux nouveaux bénévoles. Une formation est programmée pour octobre, afin de parcourir l'offre de la médiathèque numérique.

▪ *Espaces publics, environnement, chemins de randonnée*

Eric WAETERS informe que des plans pour les aménagements autour de l'école seront réalisés en lien avec Alexandre SALAGNAC.

▪ *Affaires scolaires*

Patrick KRIN prendra contact avec la directrice de l'école de Saint-Flour-l'Étang, afin de fixer une date de présentation des nouveaux lecteurs : Marie-Claude MATUSSIÈRE, Jacques BOURDEL et Monique ALRIC.

Ornella BEAUSEROY informe des projets scolaires prévus cette année : spectacle, projet de jardin potager sur le terrain devant l'école et plantation de fruits rouges dans la cour, session piscine tous les jours pendant 15 jours en juin 2027 et intervention de la Catiche.

▪ *Eau et assainissement*

Le prochain rendez-vous au Syndicat Rive Gauche de la Dore est prévu le 6 octobre 2026.

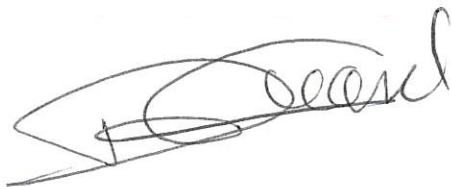
▪ *École*

La cantinière recrutée après le départ à la retraite de la précédente ne souhaite pas poursuivre sur ce poste. C'est la raison pour laquelle une personne des services de la CCTDM interviendra durant 2 semaines après le départ de celle-ci, afin de porter les repas et accompagner les enfants sur ce temps. Les parents sont avertis. La nouvelle personne prendra son poste début octobre.

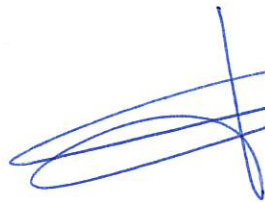
▪ *Voirie*

Les graves récupérés des travaux du Bourg seront stockés sur l'ancienne décharge rasée en 2014. Celle-ci est en friche, avec beaucoup de pente : il sera donc nécessaire de créer une plateforme de stockage.

Séance levée à : 21 h 44



Magali DUGAND,
Secrétaire de séance.



Christophe DOS SANTOS,
Maire.